

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024



**Au Club House du PUC
17 avenue Pierre de Coubertin - Paris 13ème**

Accueil des Clubs par le Président du District, Philippe SURMON et les Membres du Comité de Direction.

Modalités du vote à venir sont données par la société LENI.

50 CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES :

PARIS UNIVERSITE CLUB (500025) ; CA PARIS 14 (500221) ; PARIS ALESIA (500699) ; CHAMPIONNET SP. PARIS (511117) ; CAMILIENNE SP (511261) ; CENTRE PARIS AS (514389) ; PITRAY OLIER JSC (516516) ; ESP. PARISIENNE S. (521046) ; PARIS XI US (522471) ; BON CONSEIL AS (523255) ; PARIS 13 ATLETICO (523264) ; LA SALESIENNE PARIS (523420) ; ASC OUTRE MER (524003) ; SEIZIEME ES (525523) ; SUPPORTERS DU PSG L'EQUIPE (535976) ; GUYANE FC PARIS (535984) ; PHILIPPE GARNIER AS PARIS (536993) ; ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR (537678) ; GRENELLE PARIS AS (539501) ; CASTENHEIRA PARIS AS (539951) ; ANTILLAIS PARIS 19^{ème} FC (540531) ; SPORTING CP (540531) ; MAARIFIENNE AS (544299) ; PETITS ANGES PARIS ES (546466) ; LA SERBIE AS (546488) ; COURONNES OFC (548744) ; FUTSAL PARIS XV (550593) ; POUCHET PARIS XVII CS (551469) ; PARIS 15 AC (551508) ; ENTENTE SPORTIVE PARIS XIII (551989) ; PARIS SPORT CULTURE (553181) ; ASSOCIATION LE PEROU EN BLEU (560598) ; UNITED FOOTBALL CLUB PARIS 17 (560645) ; AS DES ESPOIRS DU GRAND PARIS (560736) ; PARIS 18 UNITED (560865) ; INTERNATIONAL PARIS CF (561004) ; ETOILE SPORTIVE PARIS (561008) ; MACCABI PARIS METROPOLE (563601) ; ASSOC PATRONAGE SAINTE MELANIE (564388) ; VUE D'ENSEMBLE (580632) ; MENILMONTANT FC 1871 (580887) ; ACADEMIE FOOTBALL PARIS 18 (581402) ; MINIS AND MAXIS (581791) ; JA DE MONTROUGE (581791) ; LE TIR AS CERCLE DU BOIS DE BOULOGNE (590125) ; CHEMINOTS A. PARIS NORD (602882) ; PARIS ARC EN CIEL FC (747898) ; BAGATELLE OL (845131) ; LES LIONS DE MENILMONTANT (850155) ; SUPERNOVA FC (860123).

Ouverture de l'Assemblée

10h25 : M. Philippe SUMON déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte le quorum ayant été atteint :

- Nombre de clubs devant composer l'Assemblée : **132**
- Nombre de voix devant composer l'Assemblée : **1454**
- Nombre de clubs présents ou représentés : **50 (soit 37.8%)**
- Nombre de voix présentes et représentées : **1014 (soit 69.7%)**

Allocution du Président Philippe SURMON :

L'Assemblée Générale a débuté par le discours du Président, M. Phillipe SURMON qui a remercié les personnes présentes et toutes celles qui œuvrent toute la saison pour le bon fonctionnement du district. Il a également annoncé la non tenue de **l'Assemblée Générale Extraordinaire pour le manque de quorum (50% +1 des clubs) dont l'ordre du jour sera repropose à la prochaine AG, sans quorum cette fois-ci.**

Allocution de M. Karim ZIADY, Conseiller délégué chargé du sport de proximité à Paris :

M. Karim ZIADY, Conseiller délégué chargé du sport de proximité à Paris a pris la parole qui a remercié en premier lieu le district de l'avoir invité aujourd'hui car pas tous les comités le font.

Il a abordé les sujets:

- de sécurité sur les installations sportives
- du développement du district
- du football féminin
- des violences sexuelles et sexistes dans le sport
- du manque de créneaux
- du futsal et la demande des clubs d'engager de plus en plus d'équipes
- de finance avec notamment les économies demandées par l'Etat, en affirmant qu'il se battra pour que les clubs ne soient pas impactés

M. Karim ZIADY a remercié les clubs et le district pour leur célérité concernant les incidents rapportés à la Ville.

Pour finir, M. Karim ZIADY a répondu a trois questions posées par un club et par le Président du District :

-pourquoi les travaux du stade de Poterne de Peuplier ont commencé en mi septembre?

-qu'en est-il des terrains dans les bois ?

-aura t-on des terrains de bonnes dimensions à la Porte de la Chapelle?

Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale :

Vote pour l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 Juin 2024 :

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 Juin 2024 est adopté avec 85.28 % des suffrages exprimés.

Présentation du rapport financier et affectation du résultat au 30 juin 2024 :

Rapporteur : M. Francis MARTIN, Trésorier Général :

« Je vous présente le rapport financier sur les comptes de la saison 2023-2024 de l'association District Parisien de Football. Nous vous rappelons que l'exercice comptable est établi du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 qui correspond à l'année footballistique, ce qui explique le décalage avec l'AG du mois de juin 2024 puisque les comptes n'étaient pas arrêtés à cette date.

Cet exercice comptable a été validé par le comité directeur du 30 octobre 2024.

Nous pouvons dire que l'association se porte bien sur le plan financier pour le 4^{ème} exercice depuis la création du District.

L'association a disposé pour la saison d'un montant global de recettes pour 900 277 € contre 768 631 € l'exercice précédent soit une augmentation de 131 646 €.

Nos dépenses d'exploitation sont de 759 183 € contre 679 703 € l'exercice précédent.

Les principales dépenses concernent la masse salariale de 282 912 € contre 258 192 l'exercice précédent.

Cette masse salariale représente près de 33 % des dépenses, les loyers pour un montant de 163 287 € qui représentent près de 22 %.

Le résultat d'exploitation est un excédent de 141 093 € contre 88 928 l'exercice précédent.

Notre structure présente un excédent de 205 734 € contre 187 222 € pour l'exercice précédent. Les variations des comptes de bilan n'appellent pas d'observation. Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'affecter ce résultat bénéficiaire de 205 734 euros au fonds propre de l'association. Cette affectation portera les fonds propres du District à 604 621 euros.

Nous tenons à attirer votre attention sur le fait que ces excédents sont un peu faussés par des produits exceptionnels pour le démarrage du District (subvention de LFA de 100 000 €, aide pour les salaires des Directeurs et CTD de 120 000 € et l'aide de l'ANS pour 3 salariés pour 108 000 €) qui arriveront à échéance à l'issue de cette saison et que nous perdrons donc pour la saison 2025-2026 environ 50 000 euros.

Il faut avoir aussi à l'esprit que quelques recettes exceptionnelles ne seront peut-être pas toujours pérennes ou qui pourraient être diminuées, exemple les services civiques qui sont actuellement mis à la disposition des clubs. Mais il n'y a pas d'inquiétude à avoir, simplement, nous devons rester vigilant sur les dépenses futures du District.

Je tiens également à vous dire que le Président de par son ancienne activité d'expert comptable, fait faire au District une économie d'environ 40 000 euros par an car il gère la comptabilité et nous évite ainsi de faire appel à un expert comptable.

Voilà ce que je peux dire sur le rapport financier de la saison 2023-2024. Je donne la parole à notre commissaire aux comptes, Monsieur Angel Pinar, pour d'autres commentaires. »

Intervention de M. Angel PINAR, commissaire aux comptes :

«En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 30/06/2024.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.»

Vote pour l'approbation du rapport financier au 30 juin 2024 :

Le rapport Financier au 30 juin 2024 du District de Paris est adopté avec 85.52 % des suffrages exprimés, quitus est donc donné au Président et au Trésorier Général.

Présentation du budget prévisionnel 2024/2025 :

Rapporteur : M. Francis MARTIN (Trésorier Général)

« A propos du budget prévisionnel 2024-2025, ce budget est équilibré.

Concernant les dépenses :

Les charges les plus importantes concernent bien sûr les frais de personnel qui sont en légère augmentation pour la saison 2024/2025, passant de 282 000 euros en 2023/2024 à 310 000 euro, en ayant cependant un salarié supplémentaire, ce qui porte à 8 le nombre de salariés du District : sept à plein temps, et un en alternance.

Le loyer qui est toujours important à 160 000 euros : le budget matériel et équipement à 45 000 euros : le budget « réceptions » à 35 000 euros contre 40 000 euros l'année dernière qui regroupe toutes les réceptions organisées au District ainsi que le dîner des commissions, et le budget évènement à 40 000 euros.

Au niveau des recettes :

La subvention de la ville de Paris est à 130 000 euros

La part du District sur les licences est à 160 000 euros

Les recettes administratives sont à 40 000 euros

Convention objectif LFA est à 66 000 euros

Subvention de fonctionnement LFA est à 50 000 euros

L'aide aux services civiques est à 40 000 euros

La part sur les engagements et les cotisations des clubs sont à 27 000 euros . »

Vote pour l'approbation du Budget prévisionnel 2024/2025 :

Le Budget prévisionnel du District de Paris est adopté avec 82.44 % des suffrages exprimés.

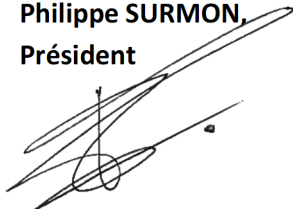
Questions posées par les clubs:

Aucune question n'a été adressée par les clubs.

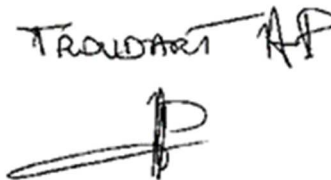
L'ordre du jour étant épuisé, les convives sont invités au pot de l'amitié.

Clôture de l'Assemblée Générale à 11:25.

Philippe SURMON,
Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

André-Paul TROUDART,
Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, featuring the name 'TROUDART' followed by the initials 'AP' and a large, bold, stylized letter 'P' below it.